

[Français]

LES POSTES

OPPOSITION À L'EMBAUCHE DE BRISEURS DE GRÈVE

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou): Monsieur le Président, le premier ministre a dit la semaine dernière qu'il ne traverserait pas les lignes de piquetage. C'est facile à dire. Le premier ministre ne traverse pas les lignes de piquetage lui-même, mais pis, il paie des gens pour le faire à sa place.

[Traduction]

Un homme qui embauche un tueur à gages pourrait être accusé de meurtre. Le premier ministre (M. Mulroney) embauche des gens pour traverser les piquets de grève. Comment alors ne pourrait-il pas être coupable de traverser ces piquets de grève?

[Français]

Les néo-démocrates ont des problèmes de conscience. Ils hésitent. Ils sont silencieux pour condamner le gouvernement. Monsieur le Président, il est temps de réaliser que les conservateurs et les néo-démocrates changent d'opinion aussi vite qu'ils changent de chemise. On ne peut pas accepter aujourd'hui qu'une société de la Couronne embauche des briseurs de grève.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE TRANSPORT DES GRAINS—LA RÉDUCTION DU NOMBRE DE WAGONS DES PRODUCTEURS

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, il n'y avait pas de limites naguère au nombre de wagons des producteurs dans le cadre de la Loi sur les grains du Canada. Mais petit à petit, on a rogné ce droit au point que l'an dernier la proportion des wagons autorisés pour les grains ne relevant pas de la commission n'était plus que de 10 p. 100. Ce n'était vraiment pas beaucoup, mais voilà maintenant qu'on est en train de réduire cette proportion à 5 p. 100 seulement. Au train où vont les choses, plus un seul wagon de producteur ne sera permis, ce qui plaira sans doute aux grandes sociétés céréalières qui veulent accaparer tous les wagons.

Que l'on règle les problèmes des ports ou les difficultés particulières parce que trois organismes assurent la répartition des wagons, mais non pas en réduisant le nombre de wagons des producteurs. C'est un système qui cadre tout à fait avec l'esprit de la libre entreprise, un système qui fonctionne bien.

Le gouvernement voudrait que nos agriculteurs soient concurrentiels, mais notre commission élève un obstacle qui nuit à l'efficacité des opérations. L'utilisation de wagons par les producteurs est un système rentable qui permet aux agriculteurs d'explorer de futurs débouchés sans passer par les éleveurs.

Je prie instamment le gouvernement de faire des démarches pour conserver au moins la proportion de 10 p. 100 des wagons en vigueur l'an dernier.

Article 21 du Règlement

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE EN COURS À UNE USINE DE LA SOCIÉTÉ DE HAVILLAND

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, la semaine dernière, 4 100 employés de la production, des services techniques et de bureau, se sont mis en grève à la société de Havilland, qui est située dans ma circonscription de York-Centre. Les travailleurs ont rejeté la dernière offre de la Société, qui appartient à la société Boeing, de Seattle, dans l'État de Washington, et ils ont quitté leur travail dix heures seulement après l'expiration de leur convention. Ils s'inquiètent d'un certain nombre de questions concernant la sécurité d'emploi.

Malheureusement, on prévoit une grève longue et difficile, qui nuira vivement à l'industrie aérospatiale au Canada. Le syndicat accuse la société Boeing de tenter d'imposer des relations de travail à l'américaine dans son usine canadienne, et la société, pour sa part, affirme que son offre découle de la nécessité de rentabiliser l'usine.

Il faut mettre un terme à cette grève, monsieur le Président. La société de Havilland oeuvre dans le secteur aérospatial depuis bien longtemps et elle peut être fière de ses réalisations. On admire et respecte ses compétences dans le monde entier, et son avion de ligne d'apport, le Dash-8, connaît un succès sans pareil sur le marché mondial.

Une grève est toujours extrêmement difficile tant pour la direction que pour les travailleurs et leurs familles, ainsi que les localités concernées. J'exhorte les deux côtés à négocier, afin de tenter de mettre un terme à cette grève.

* * *

LES CRIMINELS DE GUERRE

ON EXHORTE LES DÉPUTÉS À ADOPTER RAPIDEMENT LE PROJET DE LOI PERTINENT

M. Bill Attewell (Don Valley-Est): Même s'il est un peu tard, après 40 ans, monsieur le Président, notre gouvernement a enfin trouvé le courage moral et la volonté politique de présenter une mesure législative visant à autoriser la poursuite devant les tribunaux des criminels de guerre capturés au Canada.

Maintenant que la commission présidée par l'honorable juge Deschênes a parachevé son étude aussi approfondie que délicate, le gouvernement a donné suite à ses recommandations en adoptant une solution bien canadienne. Il a dû éliminer certains obstacles, y compris la nécessité de modifier le Code criminel. Quoi qu'il en soit, la semaine dernière, il a présenté à la Chambre le projet de loi pertinent.

Grâce à ce projet de loi, les autorités fédérales pourront tenter des actions en justice contre ceux qui ont commis des crimes de guerre à l'extérieur du Canada contre des non-Canadiens. Il vise également à empêcher que tous ceux qui sont tenus raisonnablement pour des criminels de guerre ne cherchent refuge au Canada.

Depuis que le premier ministre (M. Mulroney) a établi la Commission Deschênes jusqu'à ce que le ministre de la Justice (M. Hnatyshyn) ait élaboré et déposé le projet de loi pertinent, toute cette démarche a été très pénible, en grande partie à